

## **REGLEMENT D'UTILISATION DU CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATION MEDIA DU PDSM (MRTC)**

1. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00
2. Le centre est ouvert à tous les journalistes ayant leurs cartes de membre. Ils doivent présenter leur carte et s'enregistrer à leur arrivée et à leur départ
3. Pour obtenir sa carte de membre, un journaliste doit fournir une photo et présenter une carte de presse en cours de validité
4. Tout journaliste voulant utiliser le centre doit avoir des connaissances de base en Informatique
5. L'utilisation du studio d'enregistrement se fait uniquement sur réservation, selon les disponibilités, et sous la supervision du responsable du centre. Seul le responsable est autorisé à manipuler les appareils du studio (Table de mixage, Ordinateur du studio, Tascam, Ampli retour)
6. Les réseaux et associations de professionnels des médias voulant utiliser les facilités du centre pour une réunion ou un atelier doivent réserver auprès du responsable du centre
7. Il est strictement interdit d'installer ou télécharger un programme quel qu'il soit sur les ordinateurs du centre
8. Aucun flash disk ou autre périphérique ne peut être branché à un ordinateur du centre sans avoir été préalablement contrôlé par le responsable. Les contrevenants perdront leur qualité de membre
9. Les utilisateurs sont priés de traiter les équipements avec soin, car ils sont là pour le service de tous.